Confédération paysanne

Syndicats pour une Agriculture paysanne
et la défense de ses travailleur·euses

ÉLECTIONS MSA 2025

Candidatures soutenues par la Confédération paysanne de la Drôme

Du 5 au 16 mai 2025, vous élirez par correspondance ou par vote électronique vos délégué·es cantonaux à la MSA. Avec la Confédération paysanne de la Drôme vous faites le choix d'une équipe à vos côtés, à votre écoute.

Voter Confédération paysanne, c'est défendre

UN REVENU DÉCENT

- EXIGER UN REVENU pour tous les paysans et paysannes c'est AUSSI exiger les moyens de financer notre protection sociale et de meilleures retraites pour toutes et tous.
- LES COTISATIONS NE SONT PAS DES CHARGES : elles sont une partie de notre revenu que nous consacrons à NOTRE protection sociale.
- NOTRE protection sociale est une priorité, quelle que soit la crise.

CE QUE NOUS AVONS ACQUIS

- La pérennisation de l'aide au répit.
- L'amélioration du crédit d'impôt remplacement : motifs, nombre de jours et taux de remboursement.
- L'augmentation des retraites agricoles avec les deux lois Chassaigne.

UNE MEILLEURE PROTECTION SOCIALE

- Défendons la solidarité !
- Ne laissons pas mourir notre protection sociale en la laissant aux mains de ceux qui veulent la privatiser !
- Notre protection sociale finance la maladie, les accidents, la famille et la retraite : quatre grands types de prestations auxquelles nous devons avoir droit en INTÉGRALITÉ !

Mobilisation à l'Assemblée nationale
17 octobre 2024 - Crédits photo : Confédération paysanne

Nous voulons

LE PROGRÈS SOCIAL POUR LES PAYSANS ET PAYSANNES

- Un droit effectif au remplacement pour vacances, congés maternité et paternité, maladie et accident, formation… accessible à l'ensemble des paysans et paysannes.
- Des indemnités journalières pour maladie et accident revalorisées, permettant de choisir entre remplacement et arrêt temporaire d'activité.
- La transformation du parcours de reconnaissance en maladie professionnelle (pathologies liées aux pesticides, dépressions, troubles musculo-squelettiques…) pour que la MSA soit au service de la personne malade.
- La simplification de l'accès à la prime d'activité et au RSA, sans obligation d'heures d'activité.
- Une retraite décente pour tous les paysans et paysannes.
- La prise en charge de la perte d'autonomie par la MSA, sans recourir aux assurances privées.

UNE MSA DE PROXIMITÉ ET À L'ÉCOUTE

- Un traitement des dossiers dans des délais raisonnables : retraites et réversions, handicap, invalidité, maladies professionnelles, prestations familiales…
- Une information systématique sur les démarches à effectuer lors d'un changement de situation personnelle (naissance, retraite…)
- L'arrêt du tout numérique : le rétablissement de rendez-vous physiques avec des conseillers et de permanences d'accueil.
- Le recrutement d'agents formés et en nombre suffisant : conseillers retraites, assistantes sociales, médecins conseils.
- Un accompagnement humain et bienveillant dans les périodes difficiles (crises climatiques, sanitaires ou économiques) ainsi qu'une attribution équitable et transparente des aides.
- Le développement de la prévention pour la santé et le bien-être au travail.

Nos candidats et candidates dans la Drôme

Canton	Titulaires		Suppléant·es
Dieulefit	Sandrine LIZAGA-SORO Anna KRICHEL	Valéry MARTINEAU Eric BOUTTIER	Prunelle LIEVAUX
Le Diois	Rémy LABORDE CASTEX Margot JOBBÉ DUVAL	Julie DESPUJOLS	Elise LENNE
Grignan	Jean-Luc RONZON Dominique BERARD		
Nyons et Baronnies	Amandine ROUX Joseph DESCHAMPS	Josette FOURNIÉ	Gérard TELLENE
Vercors – Monts du Matin	Cécile RAFFETIN Annabel REYNAUD		Aymeric ARNAUD

Voter Confédération paysanne, c'est faire progresser nos droits sociaux